



Livret des délégués

Ce livret appartient à :

Nom :

Prénom :

Classe :

Félicitations

Ce livret vous est remis en début de formation.

Il a pour objectif d'être un support pour vous accompagner dans votre rôle de délégué.

Chaque thème abordé commencera par un quizz pour vous permettre de vous auto-évaluer.

A la suite, vous trouverez les réponses à vos questions ainsi que les outils nécessaires à votre mandat.

Je vous ré-itere mes sincères félicitations pour votre élection en tant que délégué de classe !

En vous souhaitant une très belle année scolaire

Quizz sur le rôle de délégué

Ecris V pour Vrai et F pour Faux dans la case prévue à cet effet.

- Je suis responsable matériel de ma classe
- Je suis le représentant et le porte-parole de ma classe
- Je suis garant de la discipline dans notre classe
- Je n'ai pas le droit d'être absent à une réunion des délégués
- Je suis le chef de la classe auquel tous les élèves doivent obéir
- Il n'y a que le délégué qui peut distribuer des papiers aux autres élèves
- J'ai le droit de démissionner de ma fonction de délégué
- Je peux être porteur d'un projet et en discuter avec les adultes
- Je peux emmener les élèves à l'infirmierie
- Je peux demander des aménagements d'emploi du temps en cas de l'absence d'un professeur.

Mon rôle de délégué

En ma qualité de délégué :

Je suis représentant.e de ma classe.

Je suis l'interlocuteur.e entre ma classe et la communauté éducative.

Je dois prendre le temps de préparer les conseils de classes.

Je dois être présent au conseil de classe.

Je dois voter pour l'élection des représentants des élèves
au conseil d'Administration.

Je dois faire preuve d'écoute et consulter l'avis de mes camarades.

Je dois transmettre les informations sans les déformer.

Je dois m'assurer d'une bonne entente dans la classe et faire ce que je peux pour
améliorer la vie dans la classe et dans mon établissement scolaire.

Je dois encourager la solidarité autour des difficultés des élèves de ma classe.

Je peux proposer une réunion de classe en cas de difficulté.

Je peux mettre fin à mon mandat en cours d'année scolaire en adressant une
lettre de démission au chef d'établissement.

Si je suis absent à un évènement concernant les délégués, je dois prévenir mon
suppléant.

Veillez noter le nom, le prénom, le numéro de téléphone et l'email de votre suppléant

Quiz - Connaissance de l'établissement

- Je suis un nouvel élève, et je n'ai pas d'identifiant concernant l'ENT, où puis-je le trouver ?

- A l'heure du déjeuner, un élève vient te voir pour se plaindre d'avoir trouvé un cheveu dans son assiette, que fais-tu ?

- A la fin d'un cours, plusieurs élèves viennent te voir pour se plaindre d'un professeur qui dicte son cours de manière trop rapide, que fais-tu ?

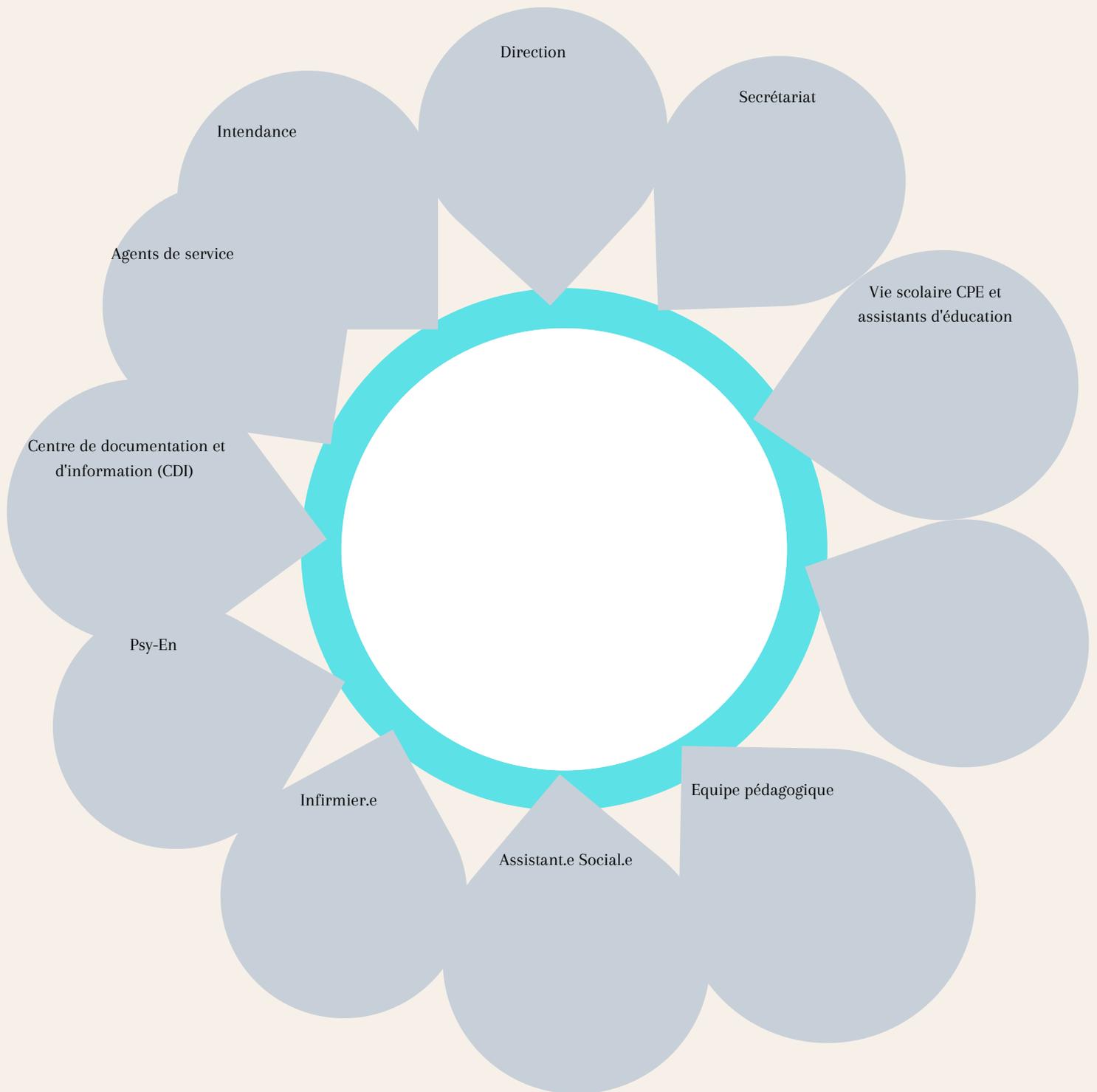
- En cours de français, on nous demande de faire un travail de recherche, où peux-tu aller ?

- Un élève fait un malaise juste devant la classe et le professeur n'est pas encore là, que fais-tu ?

- Un élève te confie avoir des difficultés financières pour payer son wordbook en anglais, que peux-tu lui conseiller ?

- Ton professeur principal vous a demandé de réfléchir à votre projet d'avenir. Tu as déjà ton idée, sais-tu où tu peux vérifier la faisabilité de ton projet ?

Organigramme



Noter le nom de chaque personnel et celui de l'établissement scolaire au milieu

Assistant.e social.e

Jour et heure de permanence : _____

Où se trouve son bureau : _____

Infirmier.e

Jour et heure de permanence : _____

Où se trouve son bureau ? : _____

Psy-En

Jour et heure de permanence : _____

Où se trouve son bureau ? : _____

Conseil d'administration

Objectif : Le but de cette instance est de fixer les principes et les règles mises en oeuvre pour organiser le fonctionnement de l'établissement scolaire en concertant tous les acteurs de la communauté éducative sous la direction du chef d'établissement.

Périodicité : Il se réunit au minimum trois fois dans l'année.

Exemples d'ordre du jour :

- L'adoption du règlement intérieur de l'instance et de l'établissement.
- L'adoption du projet d'établissement et du contrat d'objectifs
- La présentation de son rapport pédagogique en lien avec le projet d'établissement
- L'adoption du budget et du compte financier de l'établissement. Il décide également des prix des ventes si elles sont réalisées par l'établissement.
- La signature d'accords de conventions entre établissements scolaires et autres organismes, ou associations sportives
- L'adoption d'un plan de prévention de la violence.

Seuls les délégués élus représentants au conseil d'administration peuvent siéger ! Ils sont élus par l'ensemble des délégués de l'établissement à travers une assemblée générale prévue pour l'occasion. N'oublie pas de noter la date :

Vous pouvez les rencontrer pour leur soumettre vos questions sur l'organisation de
l'établissement

Nom, prénom et et classe des délégués élus :

Si tu es représentant.e au CA, tu peux être amené.e à participer à la commission permanente. Cette commission permet de traiter des gros dossiers en petit comité avant la présentation au CA afin de gagner du temps.

Si tu étudies en Polynésie française, le conseil d'administration se nomme conseil d'établissement (CE)

Les autres instances

Conseil pédagogique

Cette instance permet aux professeurs de se réunir par discipline dirigé par le coordinateur afin de délibérer sur leurs choix d'enseignements et de l'organisation de l'accompagnement personnalisé, l'aide aux devoirs... Les délégués ne sont pas conviés.

Commission éducative

Cette instance n'existe pas dans tous les établissements scolaires. il faut se référer au règlement intérieur de l'établissement. Elle permet de rédiger une synthèse sur l'ensemble des agissements d'un élève afin de trouver des réponses éducative personnalisé. Les délégués ne siègent pas.

Conseil de discipline

Cette instance est saisie lorsqu'un élève a commis une faute grave. Elle permet d'étudier la situation et de proposer une sanction allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement. Les délégués de la classe sont parfois amenés à témoigner . Les élèves délégués élus au CA sont membres de l'instance et participent au vote pour valider ou non la sanction proposée en fonction de l'acte commis.

Commission de fonds social

Cette instance permet de débloquer des fonds pour aider les familles connaissant des difficultés économiques après étude du dossier par l'assistante sociale de l'établissement. Les délégués ne sont pas conviés.

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Cette instance travaille à la réflexion et à la coordination de tous les projets autour de la santé, et de l'éducation à la citoyenneté de l'établissement. Elle les fédère afin de rejoindre le projet d'établissement . Les délégués peuvent être sollicités notamment en termes d'acteurs et porteurs de projets lors de journées de rassemblements autour de cause comme la lutte contre le sida, la journée pour le droit des femmes, ou le droits international des enfants...etc

Conseil de classe

Cette instance se réunit au minimum trois fois dans l'année, pour chacun des trimestres.Ce conseil examine les questions pédagogiques concernant la vie de classe comme l'organisation du travail personnel des élèves, et également la situation personnelle de chaque élève. Ces informations individuelles sont soumises au devoir de confidentialité. En fin d'année, il se prononce sur les conditions de la poursuite de la scolarité de l'élève en donnant ses conseils.

Quizz du conseil de classe

Coche les situations à aborder en conseil de classe .

- Je rencontre un problème personnel, puis-je en parler à mon professeur ? 
- Un élève de la classe a une attitude gênante en classe, dois-je le dire ? 
- J'ai envie de partir en voyage avec la classe, puis-je le dire au conseil de classe ? 
- Un élève m'a ordonné de débarrasser son plateau au self, puis-je en parler au conseil de classe ? 
- Une de mes camarades garde ses petits frères et petites soeurs à la fin des cours, elle m'a dit de ne rien dire, mais cela explique son manque de travail à la maison, le conseil de classe doit-il le savoir ? 
- Les élèves de classe se plaignent d'avoir trop de devoirs le mercredi après midi, pour les tests du jeudi matin, moi j'y arrive bien, j'en parle ou pas ? 
- Je n'ai pas envie d'écrire, je veux enregistrer avec un dictaphone l'intervention des professeurs ? 
- Mes camarades m'ont élu pour les défendre au conseil de classe est-ce bien vrai ? 

Le conseil de classe

Mon calendrier

Noter la date, l'heure et la salle du conseil

1er trimestre :

2ème trimestre :

3ème trimestre :

Mémento du conseil de classe

1 - Se préparer

Connaitre tous les élèves de ta classe.

Photocopier les pages des bulletins individuels

Discuter avec l'ensemble de la classe(en Heure de vie de classe) pour faire un bilan de vos conditions d'apprentissage de manière collective et individuelle.

2- Pendant le conseil de classe

Prendre la parole lorsque vous y êtes invité pour partager l'analyse rédigée en heure de vie de classe préalablement avec le professeur principal.

Prendre des notes pour chacun des élèves sur les petits coupons prévu à cet effet.

Avec l'autre délégué, partagez vous la liste des élèves de la classe afin de ne pas perdre de temps.

ATTENTION: Vous n'êtes pas l'avocat des élèves. Vous intervenez que pour apporter des informations pertinentes pour l'évaluation de votre camarade.

3- Après le conseil de classe

Découper les coupons et les remettre aux élèves dès le lendemain du conseil de classe

Rajouter des petits conseils personnels si vous en avez

Prévoyez un temps avec le professeur principal pour faire une synthèse collective à l'ensemble de la classe de ce qui s'est dit au conseil de classe.

ATTENTION : Les données personnelles sont confidentielles. Vous n'avez pas le droit de les divulguer à d'autres personnes.

L'heure de vie de classe

Déroulement

- Prenez la parole et demandez aux élèves de dire ce qu'ils pensent de l'ambiance de la classe.
- Revoyez ensemble l'ambiance de chaque cours avec chaque professeur

Voici quelques exemples de questions destinés à vous et à l'ensemble des élèves de votre classe :

- Est-ce que c'est bruyant ou l'ambiance est studieuse ? Est-ce que le travail personnel est inexistant ou trop intensif ? Est-ce que les tests tombent le même jour ?
- Est-ce que vous rencontrez des problèmes de méthodologie dans un cours en particulier ?
- Avez-vous des remarques à faire sur le reste des temps de vie scolaire, la pause méridienne, les études, les clubs ?
- Vous pouvez distribuer des petits papiers afin que tout le monde puisse communiquer en préservant leur droit à l'anonymat
- Écrivez une synthèse collectivement, vous serez le rapporteur au conseil de classe

Pour rappel : Chaque problème rencontré par la classe devra être résolu avec les personnes concernées directement avant le conseil de classe.

Les billets individuels

Nom,Prénom :

Appréciation du conseil de classe :

A découper et à remettre aux élèves concernés le lendemain du conseil de classe

À photocopier

Le conseil de vie collégien ou lycéen

(CVC ou CVL)

Ils réunissent les élèves, les personnels du collège ou du lycée, les parents pour améliorer la vie dans l'établissement scolaire.

Il organise des actions tout au long de l'année avec différentes thématiques.

CVC : Conseil de vie collégien

8 élèves au minimum élus pour 2 ans,
renouvelés par moitié
chaque année
(4 délégués par an)
2 délégués par niveau de classe

CVL : Conseil de vie lycéen

10 élèves élus pour 2 ans,
renouvelés par moitié
de chaque année
(5 délégués par an)

Parmi ces 10 élèves, 1 élève est élu vice président lycéen. Il siège au conseil d'administration.

Possibilité de siéger au CAVL (Conseil académique de la vie lycéenne) ou CNVL (Conseil National de la vie Lycéenne ou encore le CSE (Conseil supérieur de l'Education). Votre CPE vous expliquera les détails en fonction de votre lieu de résidence.

Notes



Accompagnement, Formation, et Recherche en éducation

www.emelineleplain.fr

©EmelineLePlain

Tous droits réservés - Emeline Le Plain -
BP 80020 98729 Haapiti Moorea